Image not found or type unknown

Acciden de travail (militaire)

Par **fhro**, le **07/02/2017** à **17:15**

Bonjour,
Militaire en gendarmerie j'ai eu un accident en service, donc accident du travail et arret.
A ma reprise je vais avoir des soins chez un kiné, est il possible d'effectuer ces soins lors de mes journees de service par le biais d'autorisation d'abscence.
Merci

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés